

Henri SIMON

De l'Autonomie



La Petite Bibliothèque de la Matérielle



Marseille
Janvier 2006

De l'autonomie dans la lutte de classe	3
Comment voir la lutte de classe?.....	13

Henri Simon

DE L'AUTONOMIE DANS LA LUTTE DE CLASSE

Le texte qui suit est paru dans *Echanges* n° 97 (été 2001). Il s'agit de la version complétée de la préface d'une brochure sur les grèves de l'été 1955 à Saint-Nazaire éditée par le groupe Front libertaire de Saint-Nazaire à l'occasion d'une journée de rencontre et de débats autour de Fernand Pelloutier, le 5 mai 2001 (1).

Comment situer ce qu'on appelle l'autonomie ?

Les voies de l'autonomie dans la lutte de classe sont impénétrables, tout au moins pour ceux qui ne veulent pas la voir là où elle se trouve. On pourrait dire que cette autonomie, c'est-à-dire ce qui se dégage comme tel de la lutte de classe et non ce qui est préconçu dans la tête de quelque idéologue, est protéiforme – changeant constamment de forme, de registre et de niveau d'attaque, car elle trouve en face d'elle, selon les nécessités du capital, des constructions répressives et/ou intégrant tendant à empêcher et/ou dévier le cours qu'elle tendrait à prendre naturellement.

Bien sûr, cette tendance générale à faire dans l'exploitation du travail autre chose que ce qui est prescrit par – et dans l'intérêt de – celui qui tire la plus-value de ce travail, se déroule obligatoirement dans le cadre dans lequel on l'enserme. Cette réaction à l'exploitation – individuelle ou collective (une collection d'actes individuels similaires ou une attitude concertée) – dans de telles circonstances, ne peut pas être cette mécanique parfaite que l'on voudrait qu'elle soit. En termes plus clairs, le travailleur exploité ne bouffe pas son chef ou son patron chaque matin lorsqu'il franchit le seuil de sa boîte, et toute grève n'a au départ d'autre perspective qu'une visée réformiste, et en aucun cas révolutionnaire. Il existe donc une dialectique à laquelle toute action individuelle et/ou collective ne peut échapper. Cette dialectique modèle la manière dont l'action naît, la manière dont elle se développe ; elle en donne aussi les limites et/ou le potentiel.

D'une certaine façon, on pourrait assimiler l'autonomie au virus de la grippe, qui change chaque année tout en se référant à une souche commune, ou bien à l'évolution des espèces, les barrières dont nous venons de parler la contraignant à s'adapter en se modifiant pour pouvoir continuer à agir, c'est-à-dire à survivre. L'autonomie, c'est en quelque sorte, au début de sa manifestation, l'expression brute de la résistance à l'exploitation, qui existe comme un corrélat intrinsèque tant qu'existe le capitalisme et qui existera tant qu'il existera. La souche commune, on la trouve dans toutes les formes historiques ou présentes de l'autonomie dans la lutte de classe ; c'est la défense par les acteurs eux-mêmes, les exploités esclaves du travail salarié, de leurs propres intérêts face à cette exploitation qui tend à les réduire à des objets. Ce qui fut exprimé, il y a bien longtemps, en 1861, par la formule : « Vous êtes libres, organisez-vous ; faites vos affaires vous-mêmes » (2) ou plus emphatiquement par les premières lignes des statuts de l'Association internationale des travailleurs en 1864 : « Que l'émancipation de la classe ouvrière doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes » (3).

Nouvelles techniques, nouvelles résistances

Il est bien évident que les techniques de production jouent un rôle central dans cette dialectique capital-travail modelant les manifestations de l'autonomie. D'une part, on ne peut pas dire que ces techniques de production (pas seulement les incessants perfectionnements du machinisme, mais aussi les méthodes de production liées ou non aux dits perfectionnements techniques) soient apparues d'une manière totalement indépendante de cette dialectique capital-travail. On ne peut pas dire non plus que

ces mêmes techniques aient été conçues et développées uniquement pour modifier les conditions d'exploitation en vue d'extraire du travail une plus-value supplémentaire. Il s'agit en fait d'un ensemble indissociable, dont la dynamique est celle du capital lui-même, poussé par la nécessité de se valoriser dans l'exploitation du travail et l'extraction de la plus-value. Indépendamment de la technique elle-même, à tout investissement signifiant un apport de capital fixe doit correspondre d'une manière ou d'une autre un accroissement de plus-value, donc d'exploitation du travail, pour la rémunération de ce capital fixe supplémentaire.

Tout travailleur, placé devant une telle situation (et il l'est constamment dans la dynamique du capital), doit modifier les formes de sa résistance. Il doit les modifier, non seulement dans le fait qu'il doit s'adapter aux nouvelles techniques qui rendent obsolètes les pratiques antérieures de résistance, mais aussi en regard des nouvelles méthodes de production, c'est-à-dire de l'intensification du travail, car l'introduction de nouvelles techniques s'accompagne toujours d'une « réorganisation » du travail. Cela aussi mériterait de plus amples développements avec des exemples concrets. Ce que les contempteurs de la classe ouvrière présentent souvent comme un « frein à l'innovation » est autant l'adaptation des résistances de base que la préservation des acquis sociaux liés aux anciennes techniques. C'est souvent dans ces moments que l'autonomie de base s'exprime plus ouvertement.

On a beaucoup parlé d'autonomie dans les trente ou quarante dernières années comme s'il s'agissait de la naissance d'un mouvement spécifique, voire d'un courant de pensée, comme s'il s'agissait d'une revendication à inscrire dans un programme (4). L'autonomie n'est pas un comportement à promouvoir : elle est en actes et non en paroles, et ces actes expriment ce qui paraît naturel dans l'exploitation : agir d'abord par soi-même et pour soi-même. Cela appellerait de longs développements, mais on peut brièvement essayer de montrer ce qui, dans un passé lointain (en fait depuis les premiers temps du capitalisme) tout comme dans les cinquante dernières années, a profondément changé dans l'expression de l'autonomie dans la lutte de classe. Ce n'est pas fortuitement que ces tentatives de théoriser l'autonomie de la lutte et de la convertir en mode d'action programmé apparaissent dans une période récente. Cela correspond à une période de grands bouleversements technologiques et de restructuration à la fois interne aux entreprises et spatiale quant à la division mondiale du travail. Mais, comme nous venons de le souligner, il n'est pas possible de parler d'autonomie dans la période présente sans la situer historiquement. Car, comme ce que l'on considère comme les événements marquants de la lutte de classe peuvent apparaître moins importants et moins exemplaires lorsqu'ils sont insérés dans un processus historique, ils doivent être relativisés comme des moments apparents (bénéficiant d'une médiatisation, partie d'une vision événementielle de l'Histoire) de ce processus de la lutte de classe.

Une méfiance particulière vis-à-vis des groupes ou partis

Dans ce processus, l'autonomie tient une place centrale, que les dirigeants capitalistes et leurs auxiliaires sociologues reconnaissent d'ailleurs plus facilement que les militants « révolutionnaires ». Aussi, comment ne pas éprouver – peut-être injustement – une méfiance particulière vis-à-vis des groupes qui revendiquent l'autonomie, d'abord pour eux-mêmes – ce qui n'a guère de sens, n'a rien à voir avec l'autonomie et rappelle l'identification de l'action d'un groupe ou parti à la lutte de classe –, ensuite qui la revendiquent pour le prolétariat, les travailleurs dans leur ensemble. C'est là que peuvent se lever des doutes. On ne peut s'empêcher de penser entre autres aux bolcheviks de 1917 qui revendiquaient « tout le pouvoir aux soviets » pour les conquérir politiquement et les soumettre ensuite à la loi du parti (5). Cela mériterait aussi de longs développements, qui apparaîtront pourtant ici ou là dans le cours de cet exposé. On ne peut aussi s'empêcher de penser à tous ceux qui croient pouvoir formuler sur les organismes de lutte, ou sur les mouvements plus amples exprimant plus ou moins ouvertement cette autonomie, des jugements fustigeant, qui leur manque de perspectives révolutionnaires, qui leur réformisme, en les considérant comme des organes futurs de gestion du capital (ce qui traduit également une défiance fondamentale de l'autonomie renvoyant à cette vieille antienne léniniste selon laquelle les travailleurs ne peuvent dépasser une conscience « trade-

unioniste⁽⁸⁾).

Bien sûr, cette autonomie dans la lutte de classe est universelle, internationale ; mais les mêmes contraintes de place dans cet article nous obligeront souvent à restreindre nos considérations à l'Hexagone. On doit pourtant ajouter que si les mêmes méthodes d'exploitation se retrouvent partout, les conditions historiques et autres, spécifiques à chaque Etat, feront que l'expression de l'autonomie ouvrière sera différente et que des formes nouvelles exprimant la percée dialectique de cette autonomie pourront surgir là où on ne les attend pas avec des caractères que personne n'avait encore prévu : par exemple le surgissement de la forme conseil en 1905 et en 1917 dans une Russie semi-féodale (6).

Une histoire sans traces

Les prolétaires n'ont jamais particulièrement décrit leur action propre et ne le font pas plus aujourd'hui. C'est bien évident, pas seulement pour les actes individuels – sauf de rares exceptions ; on ne les connaît – mal – la plupart du temps que par leur sanction disciplinaire ou juridique ou les travaux des sociologues à la solde des patrons, essayant précisément de trouver la martingale permettant de rompre des résistances indiscernables ; c'est vrai aussi des actions collectives, desquelles on ne connaît éventuellement pas plus les comportements individuels à l'intérieur d'un mouvement que les comportements collectifs : seules sont médiatisées ou exemplarisées les manifestations extérieures visibles par le canal des pouvoirs d'Etat, de syndicats, de partis, de groupes.

Il en résulte que, bien que l'existence de l'autonomie dans la lutte de classe ne se résume pas à la présence d'organisations de lutte exprimant cette autonomie, force est de constater que le débat se limite souvent à la référence à ces organisations et pas du tout à ce qu'elle suppose chez les travailleurs : c'est seulement l'histoire formelle qui laisse des traces historiques. Pour prendre un exemple, dans les grèves de Nantes et Saint-Nazaire de 1955, l'autonomie de la lutte s'exprimait dans un cadre syndical (cela était souvent le cas et peut l'être encore), mais, dans ce cadre, la détermination, la combativité, l'initiative de base, selon les circonstances, faisaient que la lutte dépassait largement les caractères et les objectifs que les organes établis de contrôle lui avaient assignés. Pourtant, sauf sur le terrain précis des affrontements avec les « forces de l'ordre » (incluant flics et syndicats), aucune forme précise exprimant cette autonomie n'apparaissait. Dans le mouvement de lutte de novembre-décembre 1995, l'autonomie de la lutte s'est exprimée dans l'impératif d'une démocratie de base, d'ouverture dans les assemblées de base, s'imposant au contrôle syndical – mais sans qu'aucune forme spécifique puisse s'opposer à ce que ce contrôle s'exerce par d'autres canaux et arrive à briser, finalement, le mouvement.

L'intégration des organisations ouvrières

Ainsi que nous l'avons évoqué, on peut faire remonter l'autonomie de la lutte de classe au tout début du capitalisme, au développement intrinsèquement et vitalement interdépendant du capital et du travail, du capitalisme (et les différentes formes de capitalistes) et du prolétariat. Il n'est pas sans intérêt de souligner que l'une des premières lois du triomphe de la bourgeoisie dans la Révolution française dans ce domaine de l'exploitation du travail, la loi Le Chapelier de juin 1791, au nom de la liberté du travail interdisait toute association ou coalition ouvrière (7).

C'est ce qui garantit alors l'autonomie du mouvement ouvrier : dans les cinq décennies qui suivirent le développement spontané et clandestin à cause de la dure répression qui frappait toute résistance organisée, d'organismes divers basés essentiellement sur la solidarité ouvrière aussi bien dans son expression quotidienne (sociétés de secours mutuels, coopératives, etc..) que dans les luttes sur le lieu de travail (associations diverses, etc.). C'est tout cet ensemble qui se transformera peu à peu en syndicats, lesquels, se verront réprimés et se développeront parallèlement à la formation d'organisations politiques « ouvrières ». On assistera dans les cinquante années qui suivront, jusqu'au début de la première guerre mondiale, à une lente intégration des organisations, tant ouvrières que

politiques, dans l'appareil politico-économique de gestion du capitalisme : ce sera la première manifestation formelle de cette dialectique entre l'autonomie de la lutte et les pouvoirs de domination de l'exploitation.

On peut voir dès cette époque une oscillation constante entre le possible et l'utopie, entre le réformisme et la révolution sociale. Dans la mesure où cette révolution sociale, les actions du mouvement ouvrier restaient limitées aux aménagements des aspects les plus odieux du système d'exploitation. et autorisaient cette intégration des organisations syndicales ou politiques – autonomes à leur début – dans les rouages de fonctionnement du système ; cette intégration tendait à réduire les travailleurs et leurs actions autonomes en partie renforçant le processus d'intégration lui-même. Le développement, à cette même époque de tendances révolutionnaires dans les syndicats et dans les partis montraient que des courants réels autonomes de résistance de base se développaient derrière et en réponse à cette intégration, alors même qu'aucun événement précis ne venait corroborer ces développements.

Soviets, *shop-stewards*, mutins : des formes toujours inattendues

D'une certaine façon, l'apparition d'une forme d'autonomie inconnue jusqu'alors – et pour cause jamais théorisée – devait confirmer cette persistance d'un mouvement autonome de lutte. Les soviets russes de 1905 et 1917 en sont la résurgence formelle, en une création spontanée qu'aucun des théoriciens politiques ou syndicalistes, révolutionnaires ou réformistes, n'avait prévu ou imaginé. Tout ce qui prévalait, c'était la forme parti et la forme syndicat, parés éventuellement du qualificatif « révolutionnaire » en réaction contre l'intégration de ces organismes dans le système, mais apparemment incapables d'imaginer autre chose que la « pureté » des anciennes formes d'organisation. Ils apparaissaient là où on les attendait le moins, dans une situation qui n'était pas sans ressembler à celle existant presque un siècle auparavant, précisément à cause d'une répression brutale et parce qu'aucun contre pouvoir n'a pu se mettre en place.

On peut rattacher à ces développements en Russie le rôle des comités *shop-stewards* en Grande-Bretagne pendant la première guerre mondiale (8) ou les mutineries de 1917 en France (qui ne se limiteront pas à l'armée française mais furent aussi accompagnées d'un mouvement social important autant que diffus touchant le vie quotidienne des familles ouvrières).

Ce mouvement s'amplifia dans l'entre-deux-guerres sous des formes diverses. Elles pouvaient être parentes des soviets, les conseils allemands (1918) qui atteignirent la forme la plus élaborée dans sa projection d'une autre société, mais qui restèrent influencés par la social-démocratie (pour finalement passer sous son contrôle), les conseils italiens (Turin, 1921) bien que déjà aussi marqués par l'influence du parti. Elles pouvaient prendre la forme des collectivités en Espagne ou de la poussée du Front populaire en France en 1936, mais, dans un cas comme dans l'autre restaient influencées par d'anciennes organisations intégrantes, partis et/ou syndicats. La disparition ou l'intégration formelle de ces organisations diverses pouvait venir d'une répression brutale aussi bien que d'une conquête par les courants politiques traditionnels de tous ordres, bolcheviks léninistes puis staliniens, sociaux-démocrates, anarchistes, etc.

Là où l'intégration pouvait se faire, la conquête ou l'officialisation ne pouvait souvent être réalisées que parce que les acteurs étaient, pour des raisons diverses (dont le poids des idéologies, ou la situation économique globale de l'époque-, le plus souvent favorables à cette évolution ; ils ne voyaient la plupart du temps pas d'autre débouché à leur manifestation d'autonomie. Là où la menace avait été la plus grande pour le système capitaliste, les répressions prirent la forme de régimes totalitaires : social-démocratie allemande, fascisme italien, stalinisme russe, nazisme allemand, franquisme espagnol se partagèrent l'élimination physique des protagonistes. Là où ces menaces avaient été moindres, les démocraties se chargeaient d'une répression plus douce où dominait l'intégration.

En 1955, contre les appareils CGT ou FO

Pour la France, ce double rôle, de 1936 à l'après-seconde-guerre-mondiale, incombait au Parti communiste et à sa succursale, la CGT. Néanmoins les pouvoirs restaient très méfiants face à ce qui pourrait surgir des souffrances de la guerre comme cela s'était produit un peu partout en Europe après la première guerre mondiale (9). Dans une sorte de parodie de ce qu'avait pu créer auparavant l'autonomie ouvrière, une législation promut le *Welfare* comme expression de la solidarité ouvrière, les conseils sous la forme des comités d'entreprise, la gestion allemande, les comités de *shop-stewards* en Grande-Bretagne...

Le courant d'autonomie resurgissait néanmoins dans les différentes grèves de 1947, dont la grève de Renault-Billancourt, courant aussitôt récupéré dans la confusion entourant le début de la guerre froide. La création de Force Ouvrière put même apparaître comme une échappatoire à la domination totalitaire PC-CGT. C'est par rapport à cette domination syndicale stalinienne pro-soviétique d'une part, pro-américaine d'autre part, que les grèves de Nantes de 1955 expriment ce que certains considérèrent alors comme le « réveil de la classe ouvrière » mais qui n'était, sous une autre forme plus diffuse, que la réapparition au grand jour de l'autonomie de lutte. On peut aussi référer à ce courant d'autonomie, l'existence dans cette période de formes éphémères d'organisations informelles de base, d'entreprises ou même interentreprises, qui n'ont guère d'histoire écrite mais qui firent l'objet de récupération de la part de groupuscules politiques ou de syndicats indépendants, tous revendiquant la combativité ouvrière. Et démontrant par là-même (ce que l'on peut voir encore aujourd'hui dans l'après-1995) que toute velléité ouverte d'autonomie dans une lutte amène aussitôt les deux formes : répression patronale ou du/des syndicats dominants, intégration par la récupération « ultragauche » qui l'insère inévitablement dans le processus légal de contestation.

Des Partis communistes à Thatcher, une même mission

On peut aussi rattacher à ce courant d'autonomie post-seconde-guerre-mondiale les insurrections ouvrières d'Allemagne de l'Est de 1953, de Hongrie en 1956 ou de Pologne dans la même année. Elles correspondent toutes à l'ébranlement de la domination répressive des partis communistes (qui se manifestait sous d'autres formes ailleurs en Europe, notamment en France) et voyaient la réapparition de la forme conseil, aussitôt détruite par une brutale répression. On peut aussi y rattacher le développement pendant toute cette période qui se terminera en 1979, des résistances « sauvages » du prolétariat britannique à la domination formelle des *trade-unions*, qui démontrera les possibilités d'une large autonomie de base. Ce qui provoquera pour le capital britannique une crise politique, et définira la mission de Thatcher : une répression dont le but n'était pas, comme on l'a soutenu et le soutient encore, de « briser les syndicats », mais d'empêcher le surgissement de conflits « sauvages » utilisant les structures syndicales de base s'autonomisant par rapport aux appareils (tout comme dans la France de l'après-guerre 1945, les syndicats – en Grande-Bretagne le syndicat unique – se trouvaient renforcés dans leur rôle intégration/répression par des dispositions légales de l'Etat).

En France, les formes de lutte exprimant l'autonomie, telles qu'elles avaient été révélées par les luttes de 1955 à Nantes et par des luttes ultérieures avec les conséquences que nous venons de décrire, vont en quelque sorte culminer en 1968 avec la généralisation de la grève (10), que les forces de contrôle/répression n'avaient guère envisagée. C'est que les contestations de la domination syndicale au cours des conflits antérieurs étaient trop dispersées, trop disparates pour laisser supposer qu'elles pouvaient être l'expression d'un courant persistant d'autonomie des luttes. Elles pouvaient prendre par exemple la forme du refus de la réquisition dans la grève des mineurs de 1963, soit d'affrontements violents comme à Caen en 1967, soit d'une exigence de démocratie directe comme à Rhodiaca à Besançon aussi en 1967. Après les événements de mai, certains considéreront cette période pré-68 comme porteuse de signes prémonitoires d'un tel développement généralisé de l'autonomie, bien qu'à

cette époque en 1967 seuls ceux qui pronostiquent toujours la révolution pour demain aient pu y voir un signe précurseur.

Intégration/répression : le partage du travail

Les syndicats avaient pu contenir la grande vague de 1968, épargnant à l'Etat une intervention plus violente, en quelque sorte dans un partage du travail contrôle/répression/intégration, le rôle répressif revenant plutôt à la CGT et le rôle intégrateur revenant à la CFDT. Mais cette poussée de l'autonomie avait pourtant été assez sérieuse pour le système capitaliste pour développer encore plus largement, après la vague écoulée, les formes classiques intégration/répression. Celles-ci jouèrent à différents niveaux. L'intégration du courant d'autonomie (tout au moins de ceux qui en avaient paru les militants actifs) se fit sur plusieurs plans :

– politique, dans les organisations « révolutionnaires » qui se créèrent ou se développèrent dans l'après-68, maoïstes, trotskistes, et autres CCistes qui entraînent pendant des années ceux qui « y avaient cru » dans les voies stériles d'un superactivisme basé sur la croyance que la révolution était à la porte. Tous ceux qui, dans les décennies ultérieures, seront largués au bord de la route avec toutes leurs désillusions et découragement. But objectivement atteint ;

– syndical, avec le syndicat montant jouant la concurrence sur la CGT monolithique figée dans sa rigidité répressive et qui paraissait porteur de « l'esprit de 1968 » avec les ambiguïtés de l'autogestion (11) ;

– idéologique, avec le développement étatique, patronal et syndical de l'idéologie de l'autogestion, en quelque sorte le prolongement de ce qui avait été amorcé en 1945 avec les comités d'entreprise. Avec, aussi, des tentatives de développer cette cogestion du système capitaliste dans des institutions marginales comme l'enseignement. Et d'autres tentatives, plus ou moins mort-nées, de réorganisation du travail à la chaîne, comme le travail en équipes « autogérées », avec l'espoir rapidement déçu que cela permettrait de franchir le « mur de la productivité » ;

– on doit pourtant ajouter que cette vague « rose » s'accompagnait d'une vague « noire » dont les commentateurs de l'après-68 ne parlent guère : la répression qui, dans les cinq années suivantes, s'abattit dans les entreprises sur tous les militants qui avaient été actifs, pas seulement en 1968 mais qui par la suite avaient utilisé, avec beaucoup d'autres travailleurs, le rapport de forces créé par la grève généralisée pour modifier les relations de travail. Il n'est pas facile d'obtenir des chiffres sur le nombre de licenciements de ceux qui avaient ainsi été portés sur le devant de la scène de la lutte autonome, mais quelques statistiques permettent de dire qu'ils furent légion. Les choix devenaient limités : ou être dehors ou entrer dans le « système protecteur » de l'intégration.

La démocratie de base s'impose

Pourtant, 1968 avait marqué, en dépit des succès apparents de cette intégration/répression, une rupture avec certaines formes de domination de l'autonomie ; celle-ci va resurgir sous des formes diverses éphémères mais récurrentes (on ne parle ici que pour la France) (12). On peut les distinguer bien que souvent elles coexistent :

– dans tous les conflits importants et significatifs (c'est-à-dire hors des sempiternelles journées d'actions syndicales même si celles-ci, conçues initialement comme des contre-feux, peuvent « dégénérer » et, comme en novembre-décembre 1995, ouvrir la porte au déferlement de l'autonomie), la démocratie de base s'impose. Pratiquement, aucune grève ne peut se terminer sans un vote en assemblée générale. On est loin des grèves syndicales presse-bouton qui étaient en général la norme

dans les années 1950. Bien sûr, cela n'exclut pas les manipulations, d'autant que, forts de leur reconnaissance légale, les syndicats imposent leur présence dans les négociations et souvent reviennent à la charge plusieurs fois avec des propositions à peine modifiées, après avoir entre-temps travaillé à bras le corps les « maillons les plus faibles » de la grève. La généralisation de cette pratique « démocratique » et ses corollaires peut être considéré comme un des acquis de 1968, sans qu'il ait été possible aux forces intégratives/répressives de revenir en-deçà ;

– les grèves de 1995 ont révélé une autre forme de démocratisation des luttes, une autre manifestation de l'autonomie, même si cette forme paraît très « imparfaite ». Alors qu'en 1968, les comités de grève n'étaient la plupart du temps que des intersyndicales élargies, sous la pression de la base, aux non-syndiqués mais interdisant tout contact avec l'extérieur (13), en 1995, les assemblées générales étaient souveraines et ouvertes à tout public. Bien sûr, les syndicats qui, formellement, contraints et forcés, proclamaient le respect de cette démocratie de base, gardaient le contrôle des négociations, des manifestations et pouvaient dans la coulisse manipuler à loisir (ce qui devint apparent à la fin du conflit). Mais on était quand même loin des comités d'action divers de mai 68 réduits à jouer le rôle de mouches du coche à l'extérieur des entreprises ;

– l'apparition de formes globales d'organisations de base extra-syndicales – les coordinations. Sans doute ont-elles eu une existence éphémère (bien qu'elles soient réapparues récemment avec le conflit des sages-femmes). Elles furent éliminées par les barrages à la fois des syndicats traditionnels et du pouvoir de décision (en l'occurrence souvent l'Etat, par le refus pur et simple de discuter hors des « représentations légales ») et par l'apparition de syndicats d'opposition (un phénomène récurrent en période de « dissidences » syndicales, voir le rôle, par exemple, de la CFDT après Mai 68) ; ces syndicats « autonomes » (qui peuvent être tout autant des syndicats corporatistes que « révolutionnaires ») se construisent sur cette disparition des coordinations, œuvrant d'une certaine façon pour leur intégration, et également comme moyen de prévention contre leur réapparition dans des conflits ultérieurs puisqu'ils deviennent des cadres tout faits pour « exprimer » c'est-à-dire mettre dans un cadre légal ces tendances autonomes.

C'est le bilan que l'on peut établir aujourd'hui de l'autonomie dans la lutte de classe. Il est certain que, pour incomplet que soit cet essai, qui devrait être élargi au monde entier, les tendances que nous avons relevé dans cet incessant rapport dialectique entre lutte autonome et forces de contrôle des conditions d'exploitation du travail se retrouvent partout puisque le capital domine le monde à des degrés divers...

Nouvelles nécessités de l'exploitation

Il faudrait aussi relier ces développements aux mêmes tendances qui peuvent apparaître sur un plan social plus global, tant il est vrai que ce qui se passe dans les rapports de production rejaillit sur l'ensemble des rapports sociaux. Ceci d'autant plus que, comme on peut le voir avec les 35 heures en France et la précarisation qui sévit dans les capitalismes les plus développés (d'une certaine façon, un retour à des situations à l'origine du développement du capitalisme) et qui est la règle dans ce qu'on appelle pudiquement aujourd'hui « pays en voie de développement », la vie quotidienne telle qu'elle existait dans une certaine routine déjà dictée par les méthodes de production est bouleversée par les nouvelles nécessités de l'exploitation. L'apparition de nouvelles formes – apparemment radicales – de réformisme est la réponse à ces mêmes tendances autonomes qui s'expriment dans la vie quotidienne.

Ces formes de contestation, plus politiques que syndicales, correspondent à ce que nous avons constaté dans le domaine des rapports de production. Mais elles expriment plus les réactions contre l'inadaptation aux perturbations causées, dans la vie de chacun, par les transformations trop rapides du procès de production, des structures du système assurant la reproduction de la force de travail .

Comme dans le passé, personne ne peut dire, dans l'enchaînement dialectique autonomie puis

répression/intégration, ce qui surviendra, notamment dans ce que l'on peut voir présentement un peu partout dans la multiplication d'actions de base – parcellaires, limitées, mais qui peuvent paraître une réponse à ces contrôles récurrents sur toutes les luttes dépassant ce cadre de base, ou bien dans le phénomène global de rejet de la politique au sens démocratique traditionnel qui correspond à cette évolution dans le procès de production. De toute façon, même si les formes de l'autonomie sont plus évidentes aujourd'hui et semblent progresser, tant qu'elles ne remettront pas en cause la base même du système capitaliste, l'exploitation du travail dans sa globalité à la fois géographique et sociale, ce système sécrètera des formes répressives et/ou intégrant dans ce même enchaînement dialectique qui est la plus claire leçon du passé des luttes.

Une dynamique sans fin

A ne considérer que les pays capitalistes les plus évolués, on pourrait peut-être penser que, par l'effet de cette course poursuite après une productivité talonnée par la baisse du taux de profit, le capitalisme doit constamment modifier ses formes de domination du travail, de telle sorte qu'il finit pas saper les bases mêmes de cette domination.

Mais cette vision d'une transformation progressive intrinsèque du système lui-même dans une sorte d'implosion est contredite par les possibilités présentes du capitalisme, tant dans l'extension géographique de son champ d'exploitation du travail que dans ses possibilités d'imposer aux pays dits développés un « libéralisme » lui permettant d'imposer une adaptation à ses impératifs de productivité.

La dynamique présente du capitalisme inclut à la fois les mécanismes économiques nécessaires au maintien du taux de profit pour une masse croissante de capital et l'adaptation des structures de l'exploitation du travail à cet impératif capitaliste : la dialectique entre l'autonomie et les forces d'encadrement du travail est un des éléments de cette dynamique. S'il est possible d'en comprendre le mécanisme, il est difficile d'en déterminer une perspective quelconque, sauf à dire que la lutte, et ses tendances autonomes, et leur contrôle temporaire, dureront autant que le système lui-même.

H.S.

mai 2001

Ce texte se veut l'ouverture d'une discussion qui pourra être poursuivi dans ces colonnes ou ailleurs.

NOTES

(1) A l'occasion de cette journée Fernand Pelloutier, le groupe Front libertaire de Saint-Nazaire a publié deux brochures : Le Mouvement ouvrier à Saint-Nazaire, de C. Geslin, suivi de 1955 : Grandes grèves à Nantes et Saint-Nazaire, de G. Radache ; et Les Grèves de l'été 1955 (les luttes de Saint-Nazaire et leurs répercussions, de H. Simon, texte publié à l'époque dans la revue Socialisme ou Barbarie (n° 18, janvier - mars 1956). Ces brochures peuvent être obtenues à : Front Libertaire, Maison du peuple, place Allende, 44600 Saint-Nazaire (10 F chaque).

(2) Cette phrase figure dans une lettre ouverte adressée par Tolain, ciseleur en bronze, au quotidien L'Opinion nationale, le 17 octobre 1861, en réponse à la proposition de Napoléon III d'envoyer à l'Exposition de Londres une délégation ouvrière chargée de défendre l'économie française à l'étranger. C'est le début de ce que l'on a appelé l'Empire libéral et aussi des tentatives d'intégrer le mouvement ouvrier naissant dans les rouages du système.

(3) Cette phrase se trouve dans les statuts de l'Internationale ouvrière fondée à la suite d'une rencontre

entre syndicalistes anglais et délégués ouvriers français et rédigés dans la dernière semaine d'octobre 1864, un mois après cette rencontre. Marx qui y avait assisté à l'origine en tant que témoin y fut admis en tant que représentant des ouvriers allemands et se vit finalement confier pratiquement la rédaction de l'adresse inaugurale et des statuts. (Marx, Œuvres, t. 1, Economie, éd. Gallimard, Bibliothèque de La Pléiade, p 455 et s.)

(4) Il serait trop long de présenter ici les thèses des « autonomistes », une tendance développée en Italie dont les théoriciens sont Bologna et Tronti. Cette tendance a essaimé aussi en Grande-Bretagne (*Red Notes*) et aux Etats-Unis avec *Zero Work* et *Midnight Notes* (Harry Cleaver).

(5) On peut trouver de multiples ouvrages qui traitent de cette « conquête » des soviets par le parti bolchevik. L'un de ceux-ci résume brièvement cette question ; c'est une brochure du groupe anglais *Solidarity, The Bolsheviks and Workers'Control*, qui fut traduite en français dans un numéro d'Autogestion et Socialisme.

(6) On ne trouve pas trace de la forme « conseil » avant 1905 bien que de nombreuses formes associatives ou communautaires fussent apparues auparavant. Le fait est que cette forme, qu'aucun théoricien n'avait imaginée ou prévue, fut reprise à une grande dimension à partir de 1917, pas seulement par les ouvriers mais par d'autres catégories sociales comme les soldats. Elle est réapparue régulièrement jusqu'à récemment dans tous les conflits affirmant leur radicalité en opposition à toutes les structures du système en place.

(7) La loi Le Chapelier, votée par l'Assemblée constituante le 14 juin 1791, visait à démanteler les règles strictes régissant les corporations de l'ancien régime, afin de permettre le développement sans contraintes du capitalisme. Sous le prétexte de garantir la « liberté du travail », elle assurait en fait aux patrons la liberté totale d'exploitation des travailleurs, en restreignant si étroitement le droit d'association que toute entente pour défendre ses droits les plus élémentaires était passible d'un « délit de coalition » très sévèrement réprimé. Elle fut complétée par une loi du 22 germinal an XI, aux termes de laquelle toute action collective, dans un sens très large, pouvait être punie de un à trois mois de prison ; les « chefs ou moteurs » encouraient de deux à cinq ans de prison, assortis d'une surveillance policière ultérieure de deux à cinq ans également.

(8) Il y a bien peu de matériaux en français sur l'activité des comités de *shop-stewards*. Leur développement se situe avant la guerre de 1914 en Ecosse autour du *Clyde Workers'Committee*, puis du *National Shop-Stewards*, et plus tard d'un *Workers' Committee Movement*, tous indépendants de l'organisation syndicale officielle *Trade Union* ; plusieurs grèves importantes furent menées pendant la guerre avec la répression que l'on peut imaginer. Plus tard, ces comités *shop-stewards* furent plus ou moins intégrés de fait dans le fonctionnement du système, mais ce n'est qu'avec le gouvernement Thatcher que leur pouvoir et leur rôle, déjà bien diminués disparurent pratiquement.

(9) Il semble que les Alliés préférèrent prolonger la guerre d'une année, afin de consolider politiquement leurs conquêtes en Europe occidentale et éviter les explosions sociales qui avaient marqué la fin de la première guerre mondiale. Ils furent aidés dans cette tâche dans tous les pays par les partis communistes, qui firent déposer les armes aux maquis et participèrent à des coalitions politiques d'unité nationale, ceci conformément aux accords de Yalta qui plaçaient l'Ouest de l'Europe sous contrôle américain. Quels qu'aient été les événements, notamment pendant la guerre froide et jusqu'à la chute du mur de Berlin, aucun des cosignataires de Yalta n'enfreignit le partage de l'Europe en deux zones d'influence, chacun laissant l'autre pratiquer librement la répression sociale assurant sa domination.

(10) Le supplément à Informations Correspondance Ouvrière de juin-juillet 1968, « *La grève généralisée en France* », qui retrace les journées de Mai 68 dans les facultés et les entreprises, est toujours disponible.

(11) Dans l'ouvrage *Mai 1968 : la Brèche*, première réflexion sur les événements formé de trois articles respectivement d'Edgard Morin, Claude Lefort et Jean-Marie Coudray (pseudonyme de Castoriadis), ce dernier peut écrire : « Il faut conjoncturellement inciter les travailleurs – sans laisser aucune illusion sur le syndicat comme tel – à rejoindre la CFDT, parce que moins bureaucratisée, et plus perméable à sa base aux idées du mouvement, mais aussi et surtout pour y poser cette question et cette exigence : l'autogestion n'est pas seulement bonne pour l'extérieur, elle est tout aussi bonne pour la section syndicale, le syndicat, la fédération et la confédération. » Une telle position était courante alors dans l'ultra-gauche et l'embarquement dans l'idéologie de l'autogestion appuyée par les militants de 68 entrés, sur ces conseils et sur d'autres, à la CFDT : cela culmina avec l'énorme mystification montée autour de Lip, l'usine qui ne fut jamais autogérée malgré les flots de propagande qui en firent un cas exemplaire (une brochure d'ICO analysa en détail cette lutte mais malheureusement elle est trop mal imprimée et trop volumineuse pour être photocopiée).

(12) Les événements de Pologne peuvent illustrer de façon parfaite la manière dont l'autonomie d'un mouvement ouvrier pouvait à la fois être réprimé et récupéré. L'insurrection de 1970-1971 était l'expression évidente d'une révolte ouvrière spontanée (voir ICO : Capitalisme et lutte de classes en Pologne, 1970-1971, éd. Spartacus). Il était évident que ce mouvement mi-réprimé, mi-victorieux aurait des prolongements ; cela devint particulièrement clair après une brève journée de révolte, le 25 juin 1976 (brochure d'Echanges, Henri Simon : Travailleurs contre capital). Surfant sur le rapport de forces créé par ces insurrections ouvrières, les réformateurs du système mirent en place, avec l'appui de l'Eglise catholique et des Etats-Unis, un réseau clandestin d'organisateur qui, lorsque éclata un nouveau soulèvement en 1980, purent immédiatement mettre en place leurs hommes, canalisant tout le mouvement vers la transition souhaitée (quoique avec pas mal de difficultés), autour du comité MKS de Gdansk, puis du nouveau syndicat Solidarité (voir H. Simon, *Pologne 1980/1982, Lutte de classe et crise du capital*, Spartacus).

(13) En 1968, l'usine Renault de Billancourt, alors l'usine phare pour tout le monde ouvrier, était totalement fermée à toute intervention extérieure et strictement contrôlée par l'appareil CGT-PC ; les ouvriers de Renault n'entraient dans l'usine qu'après avoir exhibé leur carte de service et tout ouvrier critiquant alors la conduite de la grève pouvait se voir retirer sa carte, c'est-à-dire se voir interdire l'entrée de l'usine en grève. Des étudiants partis de la Sorbonne occupée pour avoir des contacts avec les ouvriers furent contraints de rester aux portes des bâtiments de Billancourt et de dialoguer avec les ouvriers perchés de l'autre côté des murs. Cette domination interne de la CGT n'empêcha pas, alors que la reprise était amorcée dans d'autres secteurs, que les hauts responsables de la CGT durent revenir plusieurs fois devant l'assemblée générale des travailleurs avec de nouvelles propositions pour pouvoir mettre fin à la grève.

COMMENT VOIR LA LUTTE DE CLASSE ?

Ce texte a été publié pour la première fois dans le n. 102 (Automne 2002)
d'Échanges.

Nous nous trouvons [avec les deux textes publiés ci-dessus]¹, en quelque sorte, en présence de deux versions de la grève des nettoyeurs de trains en Italie, qui, à notre avis, posent des questions qui dépassent largement l'interprétation des faits mais suscitent un débat théorique. Un débat qui n'est pas nouveau mais qui a pris plus d'importance dans les récentes décennies : celui sur la « conscience de classe », celui sur la relation entre les « organisations révolutionnaires » et les organisations autonomes de lutte du prolétariat, celui des organismes de gestion d'une société communiste, celui des « minorités agissantes » et de l'activisme, celui de la manière dont la présente société accouchera d'une société communiste. Nous n'avons pas la prétention de traiter en ces quelques lignes de l'ensemble de ces problèmes mais seulement les évoquer à propos des cette polémique.

Relativement aux faits eux-mêmes, les deux versions données par les camarades italiens et allemand ne sont pas à proprement contradictoires ; comme le soulignent ces deux correspondants, les divergences peuvent procéder d'informations distinctes venant de lieux et de contacts différents. Il est évident qu'une grève aussi dispersée — quant à ses lieux d'action et quant à l'appartenance à des entreprises distinctes — pouvait difficilement trouver une unité d'action et pouvait se heurter à des situations différentes dans les mesures prises localement pour rendre la grève inefficace.

Pourtant, ces deux versions révèlent de grandes divergences venant de l'interprétation de ces faits. Ce que le camarade allemand pose d'emblée lorsqu'au début de sa critique, il déclare : « Ce que j'écris n'est pas uniquement sur la grève et son déroulement mais aussi sur la manière dont nous considérons les luttes en vue d'y déceler les tendances communistes et le chemin vers la révolution. »

Nous pourrions presque écrire la même chose car lorsque nous essayons d'analyser les luttes dans *Echanges*, nous cherchons effectivement à y déceler la manière dont les travailleurs défendent leurs intérêts avec les formes qui leur paraissent les plus adéquates à leur lutte. En des termes plus généraux, d'y déceler les tendances dans leur action et, concomitamment, dans leur conscience, ce qui peut se relier à ce que nous pensons être, à la lumière des luttes passées, un courant d'autonomie, ce que certains pourraient effectivement qualifier de « communiste » et de « pas vers la révolution ».

Mais la manière dont le camarade allemand développe sa critique en posant le préambule que nous venons de citer, laisse, à notre avis, supposer, que toute lutte (et celle-ci en particulier) possède ce potentiel révolutionnaire qui est ou une velléité sans lendemain et/ou brisée par l'intervention des syndicats.

Sans doute, en tête de notre bulletin d'informations brèves sur les luttes dans le monde, nous mentionnons une phrase de Paul Mattick père (qui nous paraît plus que jamais d'actualité) : « Arrivé à

¹ *Du bruit sur les rails en Italie... et maintenant, du bruit dans les groupes* (p. 31 et suivantes dans le même numéro). Titre sous lequel sont regroupées deux analyses contradictoires du mouvement des nettoyeurs de trains italiens. Le premier texte concerne « la manière dont nous considérons les luttes en vue d'y déceler les tendances communistes et le chemin vers la révolution » (p. 31) et il conclut que le mouvement des nettoyeurs de trains n'est pas allé assez loin pour que l'on puisse y déceler de telles tendances. À quoi le second texte répond : « Les luttes ne se déroulent jamais en vue de la révolution, c'est seulement dans la tête des intellectuels que cela se passe ainsi. Les luttes sociales sont toujours des luttes pour des buts immédiats, et seul le cours de la lutte peut déterminer, éventuellement, une prise de conscience révolutionnaire » (p. 34). Sur ce même sujet voir : *Lotta sporca* dans la Petite Bibliothèque de *la Matérielle*.

L'apogée de sa puissance, le capitalisme est arrivé au plus haut point de sa vulnérabilité ; il ne débouche nulle part ailleurs que sur la mort. Si faibles que soient les chances de révolte, c'est moins que jamais le moment de renoncer au combat. » Mais, précisément, il ne parle pas de « communisme », ni de « révolution », mais de la lutte, de la révolte dans tous domaines, à tous degrés, y compris et surtout dans le quotidien de l'exploitation.

Lorsque les travailleurs entrent en lutte, ce n'est jamais pour « établir le communisme » par une « révolution » : l'immense majorité d'entre eux n'ont aucune idée de ce que pourrait être le communisme, sauf que ce serait une société dont serait exclu ce dont ils souffrent et où ils pourraient réaliser ce qu'ils désirent, pas plus qu'ils n'ont une idée de la révolution, c'est-à-dire comment parvenir à cette société qu'ils voient en quelque sorte en négatif de la société qu'ils vivent.

Jusqu'à une période récente, pour l'immense majorité des exploités (qu'ils soient « pour » ou « contre »), « communisme » était le régime installé en Union soviétique suite à la révolution bolchevique de 1917, qu'une habile propagande entretenue à la fois par les supporters et les opposants faisait considérer comme l'idéal de cette société future. Si une telle idéologie véhiculée par cette propagande a pu trouver crédit pendant près de cinquante ans, ce n'était pas tant par sa force de conviction ou ses contraintes, mais parce qu'elle correspondait au niveau de développement économique mondial et au niveau correspondant de développement et des rapports sociaux contenu dans les formes d'exploitation dominantes qui en découlaient.

Si un tel « communisme » n'est plus du tout porteur de ce futur, ce n'est pas tant dû à l'effondrement de l'Union soviétique et aux « révélations » (de faits déjà connus, auparavant trop connus d'une infime minorité prêchant dans le désert) qui ont suivi, ni à la croyance dans le futur d'un « capitalisme triomphant », mais à l'évolution économique et sociale mondiale. Evolution qui a entraîné d'autres perceptions de ce que pourrait être un autre futur, d'autres niveaux et formes de lutte contre des formes différentes d'exploitation, rendant inopérantes et illusoire ce que proposaient les idéologies dominantes, les organisations héritées de la période précédente et les formes de luttes qu'elles pouvaient préconiser.

Aujourd'hui, comme autrefois, les luttes éclatent sur une défense d'intérêts immédiats et elle ne visent pas plus qu'autrefois à une transformation sociale. Ces revendications peuvent paraître terre-à-terre et visant tout au plus à un aménagement des conditions d'exploitation et pas du tout à faire cesser cette exploitation par un moyen quelconque. Ce qui les différencie profondément des luttes d'il y a un siècle, c'est que, apparemment, pour atteindre à des buts du même ordre (modifier quelque peu les conditions d'exploitation) elles impliquaient la confiance (on pourrait presque dire l'obéissance) à des organisations (syndicats, partis...) et à des leaders qui eux, souvent, étaient porteurs de cette idéologie d'émancipation; ils intégraient cette lutte dans une stratégie, dans ce qu'ils voyaient comme un combat global porteur d'une perspective révolutionnaire.

Aujourd'hui, une telle situation s'est totalement modifiée dans les faits, non par l'effet d'une propagande quelconque ou l'influence d'un groupe ou d'un autre, mais, comme nous l'avons souligné, par l'évolution globale du système d'exploitation. Syndicats et partis ou petits groupes, ceux-là même qui étaient encore il y a peu – souvent en façade – porteurs de cette idéologie « émancipatrice », ne disposent plus que d'un pouvoir légal qui a fixé définitivement le cadre d'une fonction de régulation de l'exploitation de la force de travail, fonction qu'ils accomplissaient autrefois en toute ambiguïté.

Si l'on considère les luttes sur des décennies, on ne peut que relever les manifestations diverses d'une sorte de balbutiement d'un courant autonome que l'on peut relier à la phrase célèbre : « L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes », phrase accaparée par ceux qui, tout en étant déparés du combat de classe par leur vision idéologique, prétendaient s'identifier à ce combat pour tenter de lui imposer une direction qu'il n'avait nullement dans l'esprit de ceux qui luttaient. La lutte dans les chemins de fer italiens est un exemple parmi tant d'autres de cette défense d'intérêts immédiats spécifiques en se donnant, pour son efficacité, des formes d'organisation qui ne sont pas ce que leur offre les défenseurs patentés.

Qu'on nous comprenne bien, le but de leur lutte était simplement de conserver leur emploi et leurs conditions présentes de travail : rien de plus. L'organisation de leur lutte, pour imparfaite, fragile et éphémère qu'elle ait été, découlait, non de leurs idées sur « l'autonomie », encore moins d'un « combat révolutionnaire », mais de ce qu'il leur paraissait normal de faire pour parvenir à leur but, que tous ceux qui vivaient la même situation se retrouvent ensemble (peut-on rappeler ici le slogan « Tous ensemble » des grèves dans la France de 1995)..

Vouloir chercher dans cette lutte des « tendances communistes » et un « chemin vers la révolution » conduit, à notre avis, d'une part à donner une importance démesurée à cette tendance à l'autonomie, d'autre part, dans la mesure où cette tendance ne se développe pas, à maximiser le rôle des organisations traditionnelles dans l'évolution de la lutte. Aucune lutte ne possède en elle-même à l'origine un « potentiel révolutionnaire ». Même si on peut considérer que son développement peut éventuellement lui donner ce potentiel, la conscience d'une tout autre finalité que ce qui fut à l'origine de la lutte ne se développe qu'au fur et à mesure que cette lutte s'étend et change de niveau.

Dès son origine, toute lutte rencontre d'emblée une répression. La grève ou toute autre forme d'action perturbant le procès de production sort obligatoirement du cadre légal qui lui est assigné par le système, et dont le respect assure le fonctionnement sans heurts de l'appareil productif, l'extorsion de la plus-value et la réalisation du profit capitaliste. Toutes les forces répressives tentent de faire tout rentrer dans le cadre légal, ce qu'on appelle, en d'autres termes exprimant plus la réalité de leur fonction, « rétablir l'ordre social ». C'est d'abord la contrainte du management, puis l'intervention des appareils syndicaux, puis la police et, si cela est nécessaire, l'armée — ces forces se conjuguant éventuellement ou se substituant les unes aux autres selon les dangers encourus par le système.

Entre les tendances à l'autonomie, à « se défendre soi-même » et ces forces répressives, se déroule toujours (d'ailleurs y compris hors de toute grève, dans le quotidien même de l'exploitation) une dialectique action/répression qui s'exprime dans un rapport de forces mouvant qui n'est autre que l'affrontement capital/travail. Dans l'abstrait, on peut toujours penser que c'est de cet affrontement que surgiront les poussées qui aboutiront au renversement de l'ordre social actuel et à l'édification d'un monde nouveau. Mais dans la réalité d'une lutte comme celle des nettoyeurs de trains italiens, si la forme qu'elle a pu prendre traduit bien qu'elle se trouve dans ce courant d'autonomie dont on a pu voir ailleurs les manifestations récurrentes, ses objectifs et son déroulement sont bien restés dans les limites tolérables pour le système, donc relativement aisément réintroduites dans le cadre légal.

Ce qui nous intéresse, comme le souligne le camarade italien, c'est ce qu'elle révèle d'une auto-organisation et nullement d'y chercher des choses qui ne s'y sont pas passées, de perspectives qui n'ont certainement jamais germé dans l'esprit de ceux qui luttaient et donc que les forces de répression n'ont nullement eu à endiguer.